

CEREMONIE DU 8 MAI



INAUGURATION DES TOTEMS A LA MATERNELLE



FETE DE LA MUSIQUE



Le groupe Barrolin "Cherry Blossom"



LES PARTICIPANTS AU NETTOYAGE DE PRINTEMPS

le petit BARROLIN

Bulletin municipal
juillet 2023 n° 72



La rue du Fort est en sens unique



Célébration de la fête des mères

Budget 2022 P.2 | Commissions P.9 | Restaurant scolaire P.10

Toute l'info locale sur www.mairie-barraux.fr



AGENDA

JUILLET

LUNDI 3

FESTIVAL GRÉSIBLUES

Fort Barraux

MARDI 4

MUSIQUE DANS
LE GRÉSIVAUDAN

Salle Vauban - Fort Barraux

SAMEDI 8

CONCOURS DE LONGUE

Concours de la municipalité
Amicale Boules

Terrain Guinguette

SAMEDI 22

FEU D'ARTIFICE

Mairie

BAL

Acca de Barraux

Fort Barraux

DIMANCHE 30

LA RÉCRÉ DES MÔMES

Office du Tourisme

Fort Barraux

AOÛT

MERCREDI 16

COLLECTE DE SANG

Salle Polyvalente - Chapareillan

SEPTEMBRE

JEUDI 7

SPECTACLE HUMOUR

"Levin Vaz"

Commission Culture

20h - Salle Vauban - Fort Barraux

DU VENDREDI 8

AU DIMANCHE 24

EXPOSITION N° 4

Artis

Fort Barraux

SAMEDI 9

FORUM DES ASSOCIATIONS

Mairie

Salle Vauban - Fort Barraux

SEPTEMBRE

DIMANCHE 10

VIDE GRENIER

Place des écoles et centre village

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Association Sauvegarde et
Valorisation de Fort Barraux

Fort Barraux

MERCREDI 27 ET JEUDI 28

COMMÉMORATION 40°

ANNIVERSAIRE ATTENTAT

DRAKKAR

CCLG

Salle Vauban - Fort Barraux

OCTOBRE

JEUDI 5

SPECTACLE ROCK "TALYSKER"

Commission Culture

20h - Salle Vauban - Fort Barraux

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8

LES JOURNÉES PETILLANTES

Cie Artiflette

Fort Barraux

DIMANCHE 8

BOURSE D'ÉCHANGES

Club Timbrophile du HG

Salle de la Gâche

JEUDI 12

SPECTACLE MALRAUX

La Bassine

Salle Vauban - Fort Barraux

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15

CONCOURS TIR A L'ARC

Fort Barraux

VENDREDI 20 SAMEDI 21

ET DIMANCHE 22

LES AUTOMNALES

Artis

Salle Vauban - Fort Barraux

MERCREDI 27

COLLECTE DE SANG

Salle Polyvalente - Chapareillan

MARDI 31

HALLOWEEN

Mairie

Fort Barraux

Culture

"Depuis mars 2023 la commission culture propose aux spectateurs un rendez-vous mensuel.

Chaque premier jeudi du mois, la salle Vauban se transforme en salle de spectacle. Tantôt pour un concert, tantôt pour un spectacle de magie.

Les jeudis du fort se poursuivent jusqu'au mois d'octobre (avec une pause estivale juillet août)

À VENIR : en septembre, un spectacle comique par un jeune barrolin "LEVIN VAZ fait son show" parti à la conquête de la scène parisienne, et clôture de la saison par un groupe très rock "TALYSKER".

Nous avons aussi vécu un beau temps fort courant mars, avec la diffusion d'un film réalisé par Éric Fitoussi qui a donné la parole aux barrolins, et une exposition photo organisée par un groupement de bénévoles habitants du village.

La commission culture reste ouverte à toute autre proposition de votre part.



Brassens le cubain



Scène ouverte

EDITO



Chères Barrolines, chers Barrolins,

C'est avec plaisir que nous publions ce nouveau numéro du Petit Barrolin afin de partager avec vous les projets en cours et événements sur la commune.

En cette première moitié d'année, nous avons travaillé avec l'équipe municipale sur le budget 2023. Il nous reste à finaliser les travaux de la dernière tranche du projet Cœur de village au niveau de la Chrysalide (école, Espace Jeunes, bibliothèque, place marché esplanade) pour un montant de 500 000 € environ.

Au-delà de ce projet, la municipalité a décidé d'engager plusieurs investissements.

Tout d'abord, au niveau de l'école avec la réalisation d'un nouveau restaurant scolaire, avec la création de repas élaborés à partir de produits en circuits courts et bio et l'embauche d'un cuisinier. Le montant des travaux s'élève à 400 000 €. Ce nouveau projet nous tient particulièrement à cœur car il offrira une cuisine de qualité à nos élèves.

Par ailleurs, suite à appel d'offres, nous avons fait le choix du bureau d'études pour l'étude de maîtrise d'ouvrage du plan patrimonial du Fort Barraux. Celui-ci va nous permettre d'avoir un plan des travaux à effectuer ainsi que leur suivi sur les quatre prochaines années.

Le 6 juin dernier, une réunion publique a eu lieu au sujet du stationnement et de la circulation sur la rue de la Croix. Les échanges avec les riverains en présence du maître d'œuvre ont été constructifs et vont nous permettre de proposer un plan avant la fin de l'été avec une phase test, pour améliorer la sécurité, la circulation et le stationnement dans cette rue. Et au-delà, apporter une amélioration du cadre de vie des Barrolins de ce secteur.

Nous allons également rencontrer les riverains du chemin du Renevier, qui souffrent du non-respect de l'interdiction de circuler pour éviter les bouchons des giratoires aux heures de pointe.

En ce début d'année, nous avons vécu des moments conviviaux et chaleureux.

Fin février, nous avons eu la joie de retrouver nos aînés lors du repas de printemps, une belle occasion pour les remercier pour leur implication sur la commune.

Le 25 mars, vous avez été nombreux à répondre à l'appel de la municipalité, du CMJ et des associations lors du nettoyage de printemps et nous vous en remercions.

Enfin, grâce aux membres de la commission culture, nous sommes ravis de vous proposer des spectacles variés et de qualité avec les jeudis du Fort et autres manifestations sur la commune.

Dans cet éditto, je souhaite revenir également sur ma convocation récente au tribunal correctionnel de Grenoble suite au recours de deux anciens élus de l'opposition, contre une délibération du Conseil municipal votée en 2017. La justice a confirmé que je n'ai pas cherché à m'enrichir personnellement ni à profiter de prix avantageux lors de la vente d'appartements par la commune en 2017. L'amende de principe de 1000 € avec sursis qui a été retenue lors de ce jugement porte sur le fait que j'ai participé à l'époque au débat et voté cette délibération lors du Conseil municipal. Je suis soulagé que justice soit rendue et que cette affaire soit derrière nous une bonne fois pour toute.

Je vous souhaite un très bel été dans le respect de nos règles de vie au sein du village pour que chacun puisse en profiter en toute sérénité. Je vous invite à nous retrouver nombreuses et nombreux à l'inauguration de la Chrysalide et du restaurant scolaire en septembre !

Christophe ENGRAND
Maire de Barraux

SOMMAIRE

Budget 2023	2 et 3
Vie municipale	4 à 7
Espace Jeunes	8
Commissions municipales	9 à 14
- Restaurant scolaire	10 et 11
- Obligation de taille	13
Vie associative	15 à 21

Directeur de la publication : Christophe ENGRAND

Rédaction : Commission Communication / Mairie de Barraux

Photos : Mairie de Barraux - Associations - Patrick DESAY - Agnès BERNES

Conception - Impression : Imprimerie NOTRE DAME

Imprimé avec encres à bases végétales / Papier PEFC

Fabrication à partir de pâte sans chlore

LE BUDGET 2023 A ÉTÉ VOTÉ À L'UNANIMITÉ LE 4 AVRIL DERNIER

Ce budget 2023 va clore le projet Cœur de Village avec un solde de travaux de 520 000€ TTC inscrits. Un emprunt de 600 000 € a été souscrit pour financer les travaux complémentaires de ce projet ainsi que la création du restaurant scolaire (400 000 € TTC).



COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Malgré le contexte politique et économique, les dépenses de notre commune ont été maîtrisées entre 2021 et 2022. Les charges de personnel représentaient 52% des dépenses communales en 2021 et 33% pour les charges à caractère général.

La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement a généré un excédent de plus de 300 000 €. Cela nous permet de lancer de nouveaux projets tels que la transformation de la cantine en restaurant scolaire, projet que nous avons réussi à faire aboutir en 9 mois entre la décision politique du conseil municipal et la fin des travaux prévue fin juillet 2023.

COTÉ RECETTES

Côté recettes, la vente de l'ancienne bibliothèque, des terrains pour le projet de pôle médical, la perception des soldes de subventions Cœur de Village et du bastion 8, ainsi que le FCTVA sont les éléments principaux de l'équilibre de ce budget.

Vous trouverez ci-dessous, les principaux investissements prévus cette année :



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2023

ECLAIRAGE PUBLIC
(passage en led, réfection)
60 000 €

WC PUBLIC
(création parking Chrysalide)
50 000 €

FORT BARRAUX
(phase d'étude plan quadriennal)
54 207,97 €

ECOLE ELEMENTAIRE
(bancs extérieurs, rack vélo, mobilier 6^e classe), gache portail, visiophone)
25 000 €

ECOLE MATERNELLE
(plan relance numérique, sécurisation portes antipanique)
22 000 €

BIBLIOTHEQUE
(mobilier complémentaire)
3 300 €

SALLE VAUBAN
(renouvellement des tables, passage en led de l'éclairage)
14 000 €

CHEMINEMENTS PIETONS, MARQUAGE STATIONNEMENT
(rue du fort, de la Cleyat, de la Croix)
25 000 €

MUR ESCALADE
(salle Pieds nus)
25 000 €

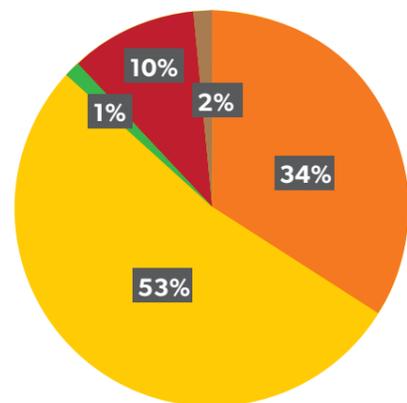
VITRAUX EGLISE
(réfection, grilles de protection)
11 000 €

PLACE LANHOUARNEAU
(étude de réaménagement)
15 000 €

AIRES DE JEUX
(réfection, mise en sécurité)
10 000 €

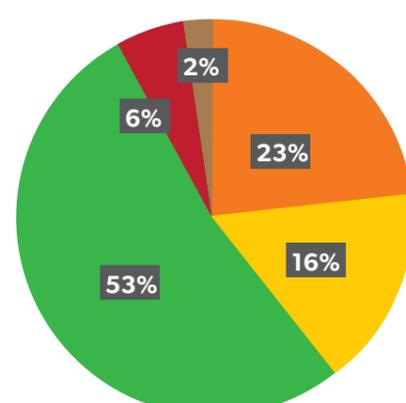


DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022
2 102 348 €



- Charges générales
- Charges de personnel
- Intérêts de emprunts
- Autres charges
- Atténuation des produits

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022
2 417 635 €



- Remb. Congés maladie/AT
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations
- Autres produits





VIE MUNICIPALE

infos pratiques

Mairie

Annie et Maryline
Tél. 04 76 97 37 17
www.mairie-barraux.fr

Accueil du public

Mardi, Jeudi, Vendredi :
8h-12h et 13h30-17h
Mercredi : 8h-12h

Urbanisme

Mardi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 12h.
UNIQUEMENT SUR RDV
Prendre rendez-vous auprès
du Service urbanisme :
04 76 97 28 13

Architecte conseil

Permanence d'un architecte conseil
en Mairie :
Mme CLAIR Murielle sera présente
en mairie le 2e vendredi du mois.
Prendre rendez-vous auprès de
l'accueil.

Conciliateur de justice

Prendre rendez-vous à la mairie de
Pontcharra. : 04 76 97 11 65

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la
plus proche de chez vous :
Téléphoner au 3915 serveur national
24h/24.
Ou lire le nom de la pharmacie de
garde sur l'affiche apposée à la porte
de la pharmacie la plus proche de votre
domicile.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nouveaux habitants, dès votre arrivée sur la commune, merci de vous présenter en mairie.

OBJETS TROUVÉS SUR LA COMMUNE

Vous avez trouvé un objet (clé, bijou, téléphone portable, ...), pensez à le rapporter à l'accueil de la mairie de BARRAUX.
Si vous avez perdu un objet, appelez la Mairie ! Il nous a peut-être été rapporté.

CIVISME



Les déjections canines sont un vrai fléau.

Et si nous devons slalomer sur des trottoirs devenus champs de mine, ce n'est pas la faute des toutous mais bien de leurs maîtres.

Par mesure d'hygiène publique, les crottes de chiens sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public communal.

ORDURES MÉNAGÈRES



Rappel de l'arrêté 60-2014 portant réglementation municipale en matière de présentation des récipients de collecte des ordures ménagères,

Selon l'article 1^{er}, les poubelles doivent être impérativement enlevées dans la journée après le passage de la benne collectrice.

Après le passage, il est interdit de déposer tout nouveau récipient sur les trottoirs ou sur la voie publique.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le jeune ou son représentant légal doit se présenter à la mairie muni des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité en cours de validité ou tout autre document justifiant de la nationalité française.
- Livret de famille revêtu, le cas échéant, des mentions prévues à l'article 28 du code civil.



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les mercredis de 8h à 12h30 sur la place des écoles

POUR DES VACANCES EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Ce service en ligne, permet aux habitants lors de leurs absences prolongées, de demander la surveillance de leur domicile. L'inscription à l'Opération Tranquillité Vacances permet ainsi d'organiser des patrouilles de police ou de gendarmerie, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages.

Inscription sur le site :
www.masecurite.interieur.gouv.fr



CARTE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIE



Depuis le 1^{er} mars, les cinq déchetteries du SIBRECSA : Crêts en Belledonne, Le Cheylas, Pontcharra, Porte-de-Savoie et Villard-Sallet, sont maintenant fermées aux personnes n'ayant pas de carte.

Afin que les usagers puissent effectuer une demande de carte d'accès, plusieurs possibilités :

- Via notre site internet :
<https://portail-usagers.sibrecsa.fr/demandeacces>
- Par courrier : 95 Avenue de la Gare - BP 49 - 38530 PONTCHARRA

Pour rappel, les justificatifs nécessaires pour obtenir la carte d'accès sont :
pièce d'identité, taxe d'habitation (numéro fiscal) et justificatif de domicile si nouvelle adresse.

HORAIRE DÉCHETTERIE DE PONTCHARRA

ZI DE PRÉ BRUN - IMPASSE DENIS PAPIN
Tous les jours de la semaine :
- de 8h00 à 11h45 et de 15h00 à 17h45

COMPOSTER, C'EST PAS COMPLIQUÉ !

Réduisez vos poubelles, ne jetez plus vos déchets alimentaires ! Que vous soyez en habitat individuel ou collectif, le SIBRECSA vous forme et vous accompagne pour installer gratuitement un composteur chez vous ! Profitez d'un engrais naturel de qualité qui améliorera vos plantes, la structure et la fertilité de votre sol !



RÉDUISONS NOS POUBELLES ET VALORISONS NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES

COMPOSTER C'EST PAS COMPLIQUÉ !

GRATUIT

JUSQU'à 30% DE DÉCHETS COMPOSTABLES

UN ENGRAIS NATUREL ET GRATUIT POUR LE JARDIN

UN RETOUR À LA TERRE QUI AMÉLIORE LA STRUCTURE ET LA FERTILITÉ DU SOL

FORMATIONS ET COMPOSTEURS GRATUITS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : www.sibrecsa.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BRÉDA ET DE LA COMBE DE SAVOIE
04 76 97 19 52 contact@sibrecsa.fr

ADEME

SIBRECSA

COLLECTE DES DÉCHETS AMIANTÉS POUR LES PARTICULIERS

Le SIBRECSA organise une collecte de déchets amiantés réservée aux particuliers chaque 1^{er} samedi des mois de février, mai, août et novembre pour faciliter l'évacuation de ce déchet dangereux sur la déchetterie du Cheylas.

Les jours de collecte
♦ Samedi 5 août 2023
♦ Samedi 4 novembre 2023
Procédure pour la collecte de déchets amiantés
Prendre obligatoirement rendez-vous au 04 76 97 19 52

Plus d'informations sur www.sibrecsa.fr

MOUSTIQUE TIGRE : AGISSONS POUR UN ÉTÉ PLUS TRANQUILLE !

Présent depuis 2012 en Auvergne-Rhône-Alpes, le moustique tigre s'est installé progressivement dans tous les départements de la région. 807 communes sont touchées, ce qui représente 66% des habitants de la région.

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, zika). Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales puis contaminer une autre personne.

PORTRAIT-ROBOT DU MOUSTIQUE TIGRE



Taille : 5 millimètres environ
Apparence : Rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes
Particularités : Pique le jour / Est très vif / Vit à côté de son lieu de ponte.

OÙ SE TROUVE LE MOUSTIQUE TIGRE ?

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. La femelle pond ses œufs à l'intérieur des récipients juste au-dessus du niveau d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre tous les 4 à 5 jours, jusqu'à 150 œufs par ponte.

Le moustique tigre évolue ensuite dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

LE MOUSTIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Détecté pour la première fois en 2012, le moustique tigre ne cesse de gagner du terrain : il est désormais implanté dans les 12 départements de la région. En 2022, on comptait 800 communes colonisées contre 645 en 2021. 66% des habitants de la région sont ainsi impactés par le moustique tigre.

COMMENT AGIR POUR RÉDUIRE LA PRÉSENCE DU MOUSTIQUE TIGRE ?

Il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous !

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d'avril à octobre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique tigre de vous envahir !

- Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux ...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.
- Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.



POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez tous les conseils pour se protéger du moustique tigre et agir contre sa prolifération sur le site de l'ARS : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble>.

L'ESPACE FRANCE SERVICES LE GRÉSIVAUDAN À PONTCHARRA EMPLOI, SANTÉ, IMPÔTS OU ENCORE RETRAITE, ...

Vous avez besoin d'aide dans vos démarches ? Poussez la porte des Espaces France Services !

En complément des services proposés sur le site principal (33 rue de la Ganterie à Pontcharra), un guichet unique de services publics rassemble de nombreux partenaires ainsi qu'une aide et un accompagnement pour les démarches administratives en ligne et un appui sur l'utilisation du numérique.

Vous pouvez gérer toutes vos démarches relatives à la CAF (prestations familiales, prime d'activité, ...), la MSA (exploitants ou salariés agricoles : santé, famille, retraite, ...), la CPAM (attestation de droits santé, carte vitale, ...), Pôle Emploi (consultation des offres d'emploi, inscription, ...), la CARSAT (retraite), les Finances Publiques (impôts, déclaration de revenus, ...), le Ministère de la Justice (informations en cas de difficultés juridiques), le Ministère de l'Intérieur (carte grise, permis de conduire, pièce d'identité, ...), La Poste (coffre-fort numérique, suivi en ligne des courriers en recommandé, ...).

Des services complémentaires sont proposés à Pontcharra par 18 acteurs locaux lors de permanences fixes ou sur rendez-vous : emploi insertion (PLIE, Mission Locale, ADEF, ...), défense et accompagnement des usagers (CLCV, ADIL, FNATH), médiation familiale, conseils en rénovation énergétique, ...



Avec les Espaces France Services, la communauté de communes entend donner accès à une offre de service public de proximité de qualité, sur l'ensemble du territoire. Elle contribue à la réduction de la fracture numérique et à l'accompagnement des personnes en difficulté face à la dématérialisation des démarches administratives.

Pour plus d'informations ou prendre rendez-vous :
Tél. 04 76 97 94 10 - france-services@le-gresivaudan.fr

Les conseillères France Services :
Mélodie FORGEMONT, Marion VERNAGALLO,
Laëtitia MINETTI-VEIA et Barbara BONETTI
(responsable de l'Espace France Services intercommunal à Pontcharra)

Ça bouge à l'Espace Jeunes

Vos jeunes, n'ont pas le temps de s'ennuyer ici, la preuve en photos !

Cet été, rendez-vous à l'Espace Jeunes pour de multiples activités : séjours ados et enfants, stage de sensation forte pour les 11/17 ans, semaines à thèmes variés pour les 6/11 ans (pirates, aventuriers, aquatique, jeux tv et nature) ...

Pour tout renseignement veuillez contacter la responsable Tiffany par mail :

jeunesbarraux@mairie-barraux.fr
ou par téléphone au : 06 88 98 72 42

A bientôt pour de nouvelles aventures !



Sortie animation découverte entre terre et eau pour les 6-11 ans



Défilé chic & choc à l'espace jeunes 6-11 ans



et 11-17 ans)



Balade en forêt pour les 6-11 ans



Randonnée Nettoyage des sentiers avec l'association de Barraux des compagnons de la marche pour les 6-11 ans



Soirée Ninja Warriors pour les 11-17 ans



Randonnée Nettoyage des sentiers pour les 11-17 ans



COMMISSIONS

Travaux

ENCORE UN PRINTEMPS BIEN CHARGÉ EN TRAVAUX POUR NOTRE COMMUNE !

- Afin de répondre aux exigences de sécurité, une importante **campagne d'entretien des parcs de jeux extérieurs** de la commune a été mise en place par le service technique. La livraison des pièces ayant pris beaucoup de retard, nous avons malheureusement été obligés de rendre inaccessibles certains jeux pour des raisons de sécurité. Nous comprenons l'impatience de vos enfants et faisons tout notre possible pour permettre leur réouverture au plus vite.

- Afin d'améliorer la sécurité, **la circulation et le stationnement dans le centre du village**, la rue du Fort est maintenant en sens unique. Un cheminement piéton en résine va être réalisé prochainement afin de mieux délimiter le déplacement des piétons dans cette rue. Une réunion publique avec les riverains de la rue de la Croix a été organisée en présence du maître d'œuvre "GRESI ÉTUDES". Nous avons entendu leurs préoccupations et demandes. Nous étudions actuellement la meilleure solution possible afin de proposer un plan avant la fin de l'été avec une phase test.

- Nous prévoyons de rencontrer également les riverains du chemin du Renevier qui souffrent du non-respect de **l'interdiction de circuler** par de nombreux automobilistes qui cherchent à éviter les bouchons des giratoires aux heures de pointe.

- **Des bornes anti-intrusion** ont été installées à côté du terrain stabilisé pour empêcher les gens du voyage de prendre possession des stades comme ils l'ont fait l'an dernier. Nous avons profité de ces travaux pour aménager **un espace vert** avec plantations d'arbres.

- L'analyse des offres des candidats retenus pour **la MOE du Fort Barraux** a été réalisée. Les membres de la commission d'appel d'offre et de la commission du fort ont retenu l'offre du cabinet RL&A.

- **Jobs d'été 2023** : 22 jeunes Barrolins seront embauchés par la commune pendant la période d'été. Encadrés par le personnel municipal, ils auront à effectuer les tâches courantes des services communaux et l'entretien des sentiers. Une belle occasion pour ces jeunes de se faire une 1^{ère} expérience professionnelle.

- **La campagne de remplacement des éclairages par des LED** pour réduire la consommation électrique est une initiative écologique et économique. Cela contribuera à réduire l'empreinte environnementale de la commune et à réaliser des économies d'énergie à long terme.



Conseil Municipal Jeunes

Les dons récoltés pour la SPA du Dauphiné lors du marché de Noël ont été acheminés fin janvier à la SPA du Dauphiné sur la commune de Venon. **Un grand merci pour votre générosité !**

Le 1^{er} mars, nous sommes allés visiter cette SPA où nous avons été très bien accueillis par les bénévoles. Nous avons découvert des animaux bien soignés et entourés de personnes bienveillantes, qui aiment les animaux.



« Nos pensionnaires reçoivent tous les soins qui leur sont nécessaires (vaccination, identification électronique ou tatouage, castration, stérilisation, soins divers, ...) ».

La visite a débuté par la chatterie où les chats cohabitent, puis par le chenil, où chaque box est attribué à un chien. Les locaux sont très propres et bien aménagés : un coin pour la préparation des repas et un box pour le toilettage.

Toute la journée, des bénévoles, formés par la SPA, viennent apporter les soins aux animaux. Ils aident à les nourrir, les promener, leur apporter de l'affection, nettoyer les locaux, bricoler...

Ces actions permettent d'apporter du bien-être aux pensionnaires.

À SAVOIR : La SPA du Dauphiné a deux missions :

- **Accueillir et secourir** les animaux abandonnés maltraités. Plus de 800 animaux, essentiellement des chiens et des chats, mais aussi des lapins, des furets, des cobayes... sont recueillis chaque année par la SPA du Dauphiné.
- **Recueillir** les animaux abandonnés par leur propriétaire quand ils ne peuvent plus les assumer en signant un acte d'abandon. La SPA du Dauphiné peut prendre en charge les animaux des personnes hospitalisées ou hébergées dans des foyers qui n'acceptent pas les animaux.

Vous souhaitez les aider ?

SPA DU DAUPHINÉ - Refuge Le Maupas - 38410 Uriage
Tél. 04 76 89 12 66 spadudauphine@yahoo.fr

Scolaire et Péri-scolaire



Remise d'un bon d'achat de 25 € à utiliser à la librairie Bel'Isere à nos CM2 qui quittent l'école de Barraux vers une nouvelle étape de leur scolarité au collège.



Remise de coupes et de médailles d'athlétisme par Alain Dautreppe et Marc Cecon, adjoint.



Visite du futur restaurant scolaire aux maîtresses.

Cadre de vie

OBLIGATION DE DEBROUSSAILLAGE

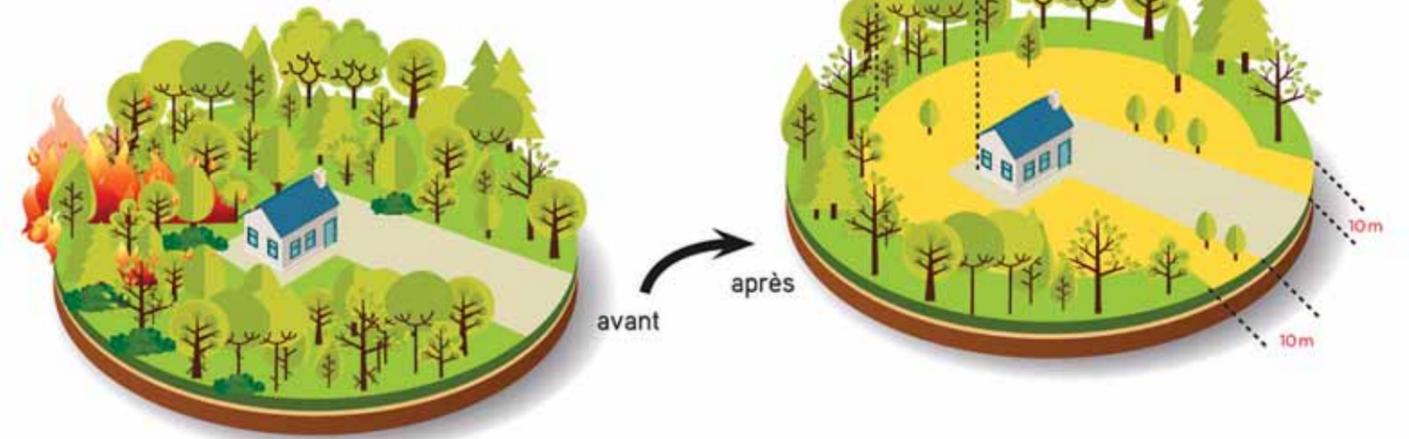
Un total de 37 communes dont Barraux, correspondant aux rebords des massifs du Vercors et de la Chartreuse, proches de l'agglomération grenobloise, a été classé comme comportant des massifs à risque incendie. L'objectif essentiel de ce classement est de faciliter la lutte et la prévention contre les incendies de forêts. Nous vous rappelons que les terrains situés à 200 mètres de la lisière de la forêt doivent être débroussaillés et entretenus.

Veillez également à tailler vos haies, arbres, qui se situent en bordure de la voie publique comme en limite avec votre voisin, le tout en étant vigilant aux horaires.

Satisfaire à ces obligations, c'est respecter votre voisinage, les piétons et le travail des agents d'entretien communaux.



“ En débroussaillant autour de mon habitation, je crée une zone de sécurité où le feu ne trouvera pas de combustible pour se propager ”



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Plus de 40 Barrolins se sont donnés rendez-vous le samedi 25 mars pour la 12^e édition du nettoyage de printemps.

Petits et grands citoyens, armés de gants, sacs poubelles et de quelques pinces, se sont retrouvés derrière la mairie à 9 heures et se sont répartis en plusieurs zones de nettoyage. **43 m³ de déchets ont été ramassés.**

A l'issue de la matinée, la municipalité offrait l'apéritif.

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants à cette journée.

DÉPÔTS SAUVAGES

Devant la recrudescence de certaines décharges sauvages, le travail des bénévoles et agents communaux ne suffit plus et la commune est bien décidée à agir sur le plan réglementation pour sanctionner les auteurs de ces dépôts. La commune portera plainte systématiquement.



Résistances en chemins

Le service Education et Citoyenneté de la Ligue de l'Enseignement F.O.L de l'Isère, en partenariat avec l'USEP et l'Inspection Académique de l'Isère, a coordonné pour la 19^e année consécutive, de grands rassemblements sur des hauts lieux de la Résistance, dans notre département.



« Résistances en Chemins », a été organisé au Fort Barraux pour la 15^e fois, un lieu symbolique des faits de Résistance et un lieu chargé d'histoire. Un projet ambitieux qui met en lien l'histoire, le sport et la culture afin de renforcer le travail de mémoire, ses valeurs sous-jacentes, de valoriser le patrimoine historique et l'identité de notre région.

Les élèves, anciens résistants, enfants et amis de résistants, lectrices/lecteurs bénévoles se sont rencontrés autour d'une cause commune, par l'intermédiaire de visite et de témoignages.

Environ 180 enfants, soit 7 classes de villes et villages plus ou moins proches de Barraux y participaient.

Avant de repartir, tous se sont regroupés pour chanter ensemble « le chant des partisans ».



CCAS

REPAS DE PRINTEMPS

Ce 26 février, les élus et le Conseil Municipal Jeunes ont accueilli avec plaisir 111 participants.

Cette manifestation est l'occasion pour les personnes de 65 ans et plus de la commune de se retrouver autour d'un repas qui leur est offert une fois par an par la municipalité. Christophe Engrand a salué cette journée dédiée à la solidarité, au partage et aux échanges.

Nous remercions tous ceux qui contribuent à faire de ce jour un moment privilégié, riche en amitié :

- Les bénévoles du CCAS qui ont préparé la salle, dressé le couvert et fleuri les tables.
- Les employés communaux qui, avec l'aide du CMJ, ont assuré le service avec bonne humeur et professionnalisme.
- Le Trio Guinguette qui a assuré l'ambiance.



FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES

Les mamans et les papas du village mis à l'honneur à Fort Barraux

Une belle fête, teintée d'amour et d'émotion s'est tenue le samedi 3 juin dernier à Fort Barraux, la Fête des Mères et des Pères.

Dans cet écrin de lumière et de splendeur, celles qui veillent au quotidien sur leurs petits ont été mises en lumière de la plus belle des façons par la municipalité, mais aussi par les élèves de maternelle qui entonnèrent un chant empli de tendresse.

Christophe Engrand a comme chaque année tenu à saluer ces mamans au grand cœur. Associant les papas à ce vibrant hommage, le maire a rappelé combien être parent est une magnifique chose que la vie nous offre et qui chaque jour nous rend un peu plus fier de nos petits.

Le chant qui suivit allait confirmer l'amour des enfants pour leurs parents, avant qu'une très belle plante ne soit offerte aux mamans en guise de remerciement. Chacun s'est retrouvé autour d'un buffet dont le service était assuré par les bénévoles du CCAS.

JUMELAGE

Cette année est une année spéciale pour le Comité de Jumelage. Cela fait 30 ans que la charte avec Lanhouarneau a été signée.



Les Barrolins de l'association sont montés en force en Bretagne pour fêter cet événement. Au programme promenades en bord de mer, visite de la Criée à Roscoff, la roche tremblante à Huelgat et enfin une soirée officielle haute en couleur, qui s'est terminée tard dans la nuit. Nous sommes revenus ravis, prêts pour les accueillir à notre tour en février 2024 à Barraux pour fêter également les 30 ans.

Nous sommes maintenant pleinement tournés vers les préparatifs du vide grenier, qui aura lieu le 10 septembre sur la place des écoles. Cette année, grande nouveauté, les inscriptions se feront sur internet et non plus via formulaire papier. Nous serons présents pour vous accompagner au besoin pour l'inscription.

Devenez adhérents et rejoignez-nous dans une ambiance conviviale ! comitejumelagebarraux@gmail.com ou 07.87.93.34.45.

Les deux comités de jumelage réunis à Lanhouarneau pour fêter ensemble les 30 ans



BARORANDO

Barorando a repris ses activités.

Premier trimestre passé, les semaines ne sont pas assez longues pour nous les retraités.

- Après la galette début Janvier, Jacques était heureux d'accompagner 21 de nos adhérents en séjour à l'Aubrac, avec raquettes et crampons. Malgré le temps, pluie, froid, la bonne ambiance était là. Super séjour.
- En mars, Denis a organisé à la Feclaz une sortie raquettes de nuit, à la pleine lune, que nous n'avons pas vue pour cause de rafales de neige. Après l'effort, bataille de boules de neige oblige, le réconfort avec repas dans les tipis, côté génial et bien appréciés.
- Début Mai une rando resto, organisée par Alain à St-Beron, avec la participation d'une cinquantaine d'adhérents (avec le beau temps cette fois).
- Sortie en car au Senepy début juin.
- Et en juin, un séjour aux Etables organisé par Alain et James.

Merci à tous nos organisateurs qui nous programment des randonnées tout au long de l'année !



Séjour à l'Aubrac



Bataille de boules de neige pour la sortie à la Feclaz

DON DU SANG

Les CM1 et CM2 sensibilisés au don de sang

Chaque année en France, pas moins d'un million de personnes sont soignées grâce aux donateurs de sang. Pour ce faire, 10 000 dons sont nécessaires chaque jour, que se soit lors de collectes mobiles ou bien directement dans les centres de transfusions, le tout géré par l'Etablissement Français du Sang.

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour en France

Mais pour aider médecins et infirmières lors de ces collectes, et plus précisément celles organisées au sein de communes telles Barraux ou Chapareillan, il faut des bénévoles répartis en amicales, d'où l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Chapareillan et Barraux.



Deux d'entre nous, à savoir André Perin (président) et Walter Rossi (secrétaire adjoint), accompagnés de Michèle Soulier, Présidente du Comité Régional Fédéré pour le Don de Sang Bénévole de Rhône-Alpes, sont intervenus le 26 mai dernier au sein des classes de CM1 et CM2. Le but de cette intervention dispensée par Walter Rossi et Michèle Soulier, est de sensibiliser les enfants au don de soi et leur donner la mission d'être les messagers de cette belle et noble cause auprès de leurs parents et autres adultes proches. Ainsi, tout au long de cette intervention, devant un auditoire des plus respectueux et visiblement touché par cette cause, nos bénévoles ont tenté d'expliquer l'importance que représente le sang dans l'organisme mais aussi son rôle. Un rôle prépondérant puisque le sang transporte l'oxygène, les nutriments, les anticorps et plusieurs sortes de globules. Après la présentation, un échange a suivi au cours duquel les élèves ont pu poser toutes sortes de questions qui grâce à des réponses simples et concrètes en feront peut-être de futurs donateurs. C'est en tous les cas le but de cette démarche voulue et mise sur pied par notre amicale et nous voulons remercier les enseignantes pour leur contribution et aussi les élèves qui ont su, malgré leur jeune âge, se sentir concernés par cette cause.

Prochaine collecte de sang mercredi 16 août de 16h30 à 19h30 salle polyvalente à Chapareillan.

Inscription sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

AU BAROMÈTRE (Café Associatif)

Le printemps a été actif au Baromètre !

La caravane-bar a pu rouvrir dès le mois de mars, devant la brasserie Grésivale, tous les vendredis soir, et parfois des mardis soir.



Dans ce nouveau lieu, nous avons accueilli des concerts comme « *Les oiseaux de Trotoir, orchestre à vélo* » ou « *Zaimoon* », des spectacles pour grands et petits comme « *Le Cirk Puces* », une soirée jeux... et surtout des sourires, de la joie de vivre et de la convivialité !

Le Baromètre s'est également associé à la projection du film d'Eric Fitoussi « *Barraux d'hier et d'aujourd'hui* », en tenant la buvette. Une bien belle après-midi !

Les tout-petits (0/3 ans) et leurs parents continuent de se retrouver le jeudi matin, tous les 15 jours pour les matinées « *Mom'en Confiance* ».

Si vous souhaitez nous aider en passant derrière le bar, et devenir ainsi « *Baromouss* », bienvenue ! Il y a de la place pour tout le monde, et c'est toujours un bon moment !

De même, si vous souhaitez proposer une activité ou une animation, écrivez-nous !

contact@lebarometre.org

Retrouvez nos prochains événements sur notre site : www.lebarometre.org ou sur notre page facebook.

A bientôt !



SOU DES ECOLES

Après nos classiques opérations de début d'année scolaire (madeleines, agrumes de Noël et sapins) que les habitants et habitantes de Barraux ont encore une fois plébiscitées, l'équipe du Sou des Ecoles n'a pas chômé pour le retour du printemps.

• Grâce à notre donation exceptionnelle faite à l'école élémentaire et en accord avec la mairie, le graffeur Stéphane Gerbaud est intervenu auprès des classes et a réalisé avec les enfants une magnifique fresque sur toute la longueur du mur intérieur de l'école. Vous pouvez l'apercevoir depuis les escaliers devant la bibliothèque si vous n'avez pas encore eu l'occasion de la voir, c'est une merveille !



Une magnifique fresque à l'école élémentaire

• Le 1^{er} avril, malgré la météo nous obligeant à annuler la course frétillante prévue autour du Fort, la vente de diots et pommes de terre à la chaudière a, une nouvelle fois, été un succès. L'an prochain on remettra ça !

• Le joli mois de mai a vu la préparation de la fête des enfants battre son plein, tout en réalisant le traditionnel objet personnalisé : de jolis torchons avec les dessins des enfants des écoles.

• Et comme l'équipe est pleine d'énergie, nous avons aussi organisé une vente de pizzas, spécialement pour récolter des fonds destinés à l'école maternelle. En effet, ayant besoin d'un petit budget supplémentaire, les institutrices de maternelle se sont mobilisées à nos côtés pour organiser cette opération spéciale. Ainsi, le 30 mai dernier, vous avez peut-être aperçu un véritable four à pizza dans la cour des Grabottons, lors de l'inauguration des totems en poterie créés par les élèves de maternelle, grâce à notre donation annuelle. Cette vente des pizzas a permis de récolter le budget manquant pour financer des sorties de fin d'année à St-Maximin pour les enfants des trois classes.



Vente de pizzas à l'occasion de l'inauguration des totems de l'école maternelle

• L'été arrive doucement et la fête des enfants se prépare. Les équipes du Sou, de la MJC, de l'Espace Jeunes, de la bibliothèque, pleines d'enthousiasme ont préparé une belle journée le 24 juin, à l'intérieur et autour du Fort Barraux.

Bel été à tous et toutes !

souecolebarraux@gmail.com



LA MARM'HOTTE

Découvrez les dernières nouvelles du projet de l'épicerie associative de Barraux :

La Marm'Hotte !

"1h30 de bénévolat par mois et je profite de produits bio et locaux à prix abordables."

Mardi 9 mai, notre épicerie associative a ouvert ses portes pour la première permanence, de 18h à 19h30. Notre site internet reste la vitrine des produits locaux qui sont au cœur de notre projet. En devenant client-contributeur, nous réalisons des économies et nous soutenons les producteurs locaux et bio.

Nous sommes toujours à la recherche d'un local plus spacieux, car notre boutique actuelle reste précaire. Actuellement nous proposons des produits d'entretien et d'hygiène, des boissons, des fromages et produits laitiers, de l'épicerie salée et de l'épicerie sucrée. Lorsque nous serons suffisamment nombreux, nous envisagerons de proposer des fruits et légumes frais.

Nous vous invitons chaleureusement à venir nous rencontrer lors d'une permanence, chaque mardi de 18h à 19h30, dans notre local provisoire situé au 105 route nationale à La Gâche, 38530 Barraux.

Pour toute question ou prise de contact, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse mail de l'association : contact@la-marmhotte.org

TENNIS CLUB DE BARRAUX

Le club compte plus de 60 licenciés dont 29 jeunes.

LES 5 AVANTAGES DE LA LICENCE FFT :

1 : c'est être assuré, donc protégé, en France et à l'étranger dans le cadre de la pratique de son activité sportive. Le détenteur de la licence FFT bénéficie d'une couverture d'assurance responsabilité civile et d'une couverture d'assurance accident;

2 : c'est d'avoir un accès sécurisé à l'Espace du licencié ainsi qu'un enseignement de qualité pour tous et bénéficier de services (un accès gratuit à la plateforme Web de recherche de partenaires, de tournois, de réservation de courts en ligne, etc...);

3 : c'est de pouvoir participer aux compétitions homologuées, individuelles et par équipes, dans toutes les catégories d'âge et d'avoir un classement fédéral et le suivre dans son Espace du licencié (TEN UP);

4 : c'est d'obtenir des réservations prioritaires pour des tournois comme Roland-Garros et le BNP Paribas Masters;

5 : c'est de pouvoir lire en ligne le magazine Tennis



Mini tennis du mardi
(enfants de 5 à 6 ans)

Ecole de tennis : Elle a lieu le mercredi après midi pour les enfants de 7 à 13 ans et le mardi et le jeudi à 18h pour les lycéens et collégiens. Depuis 2022, le club a la possibilité de venir chercher votre enfant à la garderie périscolaire de Barraux pour le cours hebdomadaire du mini-tennis du mardi de 17h15 à 18h00.

Des stages d'initiation et de perfectionnement d'une semaine sont également proposés pendant les vacances d'été et de la Toussaint.

Compétitions : Le tournoi de tennis annuel du club se déroule en juin avec les finales Femmes et Hommes programmées le vendredi 30 juin à 19H00. Les matchs de compétition interclubs ont lieu d'octobre à novembre et de mars à avril pour les adultes et les jeunes.

Cours adultes : Le club vous rappelle que vous pouvez adhérer au club tout au long de l'année. Les cours adultes hebdomadaires sont le mardi et le jeudi de 19h00 à 20h30.

Renseignements : 06 74 47 95 43 ou par email : granier.andre@orange.fr

ARTIS

ARTIS poursuit la mission que ses fondateurs lui ont donnée à savoir promouvoir les arts plastiques dans le Grésivaudan et au-delà.

Quatre expositions ont été programmées en 2023. Elles seront suivies par les AUTOMNALES les 20, 21 et 22 OCTOBRE et le vernissage aura lieu le 20. Cette année le thème retenu pour cet événement important dans la vie de notre association est « LIBERTÉ ».

Il fait écho à l'événement qui aura lieu au même moment et qui est une forme de partenariat avec les maisons du dispositif ATHOS dont la mission est d'accompagner les militaires blessés psychiques en service afin qu'ils se reconstruisent personnellement, socialement, voire de façon professionnelle.

L'idée de rassembler les artistes du dispositif ATHOS au sein des quatre salles d'exposition de Fort Barraux est née après qu'un membre d'ATHOS ait exposé aux dernières Automnales. Une artiste de nos adhérents a été commissionnée pour suivre le projet et en garantir la qualité. Elle travaille d'ores et déjà avec les artistes des quatre maisons ATHOS (Bordeaux, Toulon, Aix les Bains et Auray en Bretagne).

Ce projet s'appelle « Du fort Barraux aux Invalides... Des théâtres d'opérations aux salles d'exposition ». Il se tiendra du 13 octobre au 2 novembre 2023 avec un vernissage le 13 octobre.

Nous sommes heureux, au sein d'ARTIS de contribuer, grâce à la pratique artistique, à REDONNER DU SENS A LA VIE DE CES ARTISTES.

DATES EXPOSITIONS ARTIS 2023

EXPOSITION N°1

Du vendredi 21 avril au lundi 8 mai

EXPOSITION N° 2

Du vendredi 12 au lundi 29 mai

EXPOSITION N°3

Du vendredi 2 au dimanche 18 juin

EXPOSITION N° 4

Du vendredi 8 au dimanche 24 septembre
Vernissage le vendredi 8

AUTOMNALES DU FORT

Du 20 au 22 octobre 2023
Vernissage le 20

FNACA

Après notre réunion Retrouvailles du 2 mars 2022 à la maison Bèque, nous avons pu faire des projets :

1^{er} SEMESTRE 2023 :

le 9 janvier : 29 personnes de notre comité et 4 invités de l'UMAC de Pontcharra se sont réunis pour tirer les Rois et se souhaiter la bonne année. Bienvenue à Serge, un nouvel adhérent !

11 février : L'UMAC de La Buissière a convié 5 membres de Barraux adhérents salle du Buiss'trop à son AG.

19 février : L'ANACR du Haut Grésivaudan nous a également convié à son AG, 5 membres de notre comité étaient présents.

2 mars : tenue de la buvette lors de la soirée culturelle des jeudis du fort, pour le concert "Brassens le Cubain".

9 mars : Annie et Pascale ont participé à l'AG du Crédit Mutuel au Coléo.

10 mars : Annie et Pascale se sont rendues à la réunion de secteur des Adrets.

19 mars : 33 participants pour notre journée nationale du Souvenir et Recueillement aux cérémonies à La Buissière et à Chapareillan. Cérémonie au cimetière de Barraux avec dépôt d'une bougie au jardin du Souvenir à notre camarade Lucien et rassemblement au monument aux Morts.

16 avril : Henri et Daniel ont participé au 58^e Congrès FNACA.

5 mai : Une journée à La Mure pour 50 participants. Pour clôturer cette journée, une surprise pour le groupe avec un apéritif dînatoire organisé sous le préau de la Chrysalide.

8 mai : Notre participation aux cérémonies à La Buissière et à Barraux pour célébrer la fin de la guerre en Europe.



PROJETS :

1) Inauguration de notre local par un apéritif dînatoire préparé par les adhérents.

2) "COC 80" (Comité d'Organisation des Commémorations des 80 ans du 8 mai 1945).

Ce projet s'organise entre toutes les associations d'anciens combattants du Haut Grésivaudan et l'aide de toutes les municipalités. Il se prépare depuis bientôt un an et allons prochainement nous associer par une rencontre de préparation avec une AG constitutive à la caserne de gendarmerie de Pontcharra. A suivre...

3) Barbecue annuel pour tous les adhérents et sympathisants le dimanche 2 juillet à la casemate du fort.

4) Séjour dans le Lot et le Périgord du 11 au 14 septembre, des places sont encore disponibles au 06 32 05 81 23.

5) Notre participation aux cérémonies du 11 novembre.

6) Assemblée générale salle des fêtes de La Gâche à 11h le samedi 2 décembre.

7) Tenue d'un stand au marché de Noël le samedi 9 décembre.

L'UNC 7LAUX

L'UNC 7Laux rayonne dans le Grésivaudan

Comme chaque année, la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée sur les communes de Theys (09h30), de La Pierre (10h30) et de Tencin (11h30), mais également à Barraux (11h00), où chaque municipalité attache la plus grande importance au devoir de mémoire.

Ce moment de recueillement annuel a permis aux maires de rappeler le tragique passé historique, de rassembler les corps constitués des pompiers de Theys, de la fanfare de Theys, de l'Union Nationale des Combattants des 7 Laux, mais aussi de conserver ce lien armée-nation avec la population locale.

Chaque cortège s'est ensuite constitué et rassemblé devant le monument aux morts où s'est déroulée la cérémonie commémorative proprement dite, en présence d'un public nombreux. Après la lecture du discours officiel du Ministre des Armées et les dépôts de gerbes, les maires ont rendu hommage aux disparus de la commune et à tous les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale.

Les maires ont ensuite tenu à remercier chaleureusement tous les participants, ainsi que les différentes associations mémorielles pour leur implication. Bien évidemment, ils ont particulièrement remercié les porteurs de drapeaux présents dont monsieur Ferrero Aloïs, monsieur Monlevis Jean-Marie et monsieur Durand Laurent, garants de porter haut et fier les couleurs de l'UNC des 7 Laux et de la France.

Tous les participants ont ensuite partagé le verre de l'amitié afin de continuer d'échanger dans une convivialité intergénérationnelle.

MJC /MPT

La reprise se prépare déjà !

Grâce à de nombreuses animations et autres rendez-vous festifs, l'année de la MJC se termine, dans la joie et la bonne humeur. Mais l'association prépare déjà sa reprise, puisque les inscriptions aux activités pour l'année prochaine seront ouvertes dès le 1er juillet, sur le site Internet de la MJC (<https://www.mjcmpt-barraux.fr>)

Cette année, il n'y aura pas de distribution de plaquette de présentation des activités dans les boîtes aux lettres. Mais les personnes intéressées pourront évidemment la retrouver sur le site Internet ainsi que dans quelques points de passage du village (mairie, bibliothèque, commerces...).

Par ailleurs, afin d'améliorer sa communication, la MJC s'est dotée d'une page Facebook permettant à tous de suivre son actualité. Entre les informations pratiques sur les différents événements organisés et le partage des bons moments, la MJC n'a, grâce à lui, plus de secret pour ses « followers ».

Le conseil d'administration de la MJC estime que la transition numérique mise en place l'année dernière a été un franc succès puisque l'un des objectifs visant à réduire le temps de saisie des inscriptions des bénévoles (plus de 500 heures !) a été atteint sans incident majeur. Conformément à leurs attentes, cette nouvelle formule leur a fait gagner un temps considérable. « C'était un vrai challenge ! », reconnaît Sylvain Templier, le président de la MJC. « Les changements ont été importants. S'ils ont été appréciés par la majorité de nos adhérents, ils ont toutefois demandé un peu d'adaptation. Mais l'équipe des inscriptions a veillé à accompagner ceux qui en ont eu besoin », assure-t-il.

La nouvelle saison s'annonce donc sous les meilleurs auspices, mais Charles Ndjock, le trésorier de la MJC, évoque une nouvelle marge de progression au niveau des paiements. « Cette année 2022-2023, nous avons traité 311 chèques (contre 520 l'année dernière). C'est bien, cela représente un gain de 40 %. Mais ils représentent toujours un temps très important de traitement. Nous souhaiterions vraiment le réduire. C'est pourquoi, nous demandons aux adhérents de privilégier, autant que possible, le paiement en ligne », souhaite-t-il. « Pour autant, encore une fois, nous restons à l'écoute. Que personne n'hésite à nous contacter par mail. Nous répondrons et sur demande, pourrions rappeler par téléphone ou convenir d'un rendez-vous », ajoute-t-il.

Enfin, la MJC remercie chaleureusement Marie Cazabeil, qui après une dizaine d'années passée au sein de l'association, se destine à de nouvelles activités. Que ce soit en tant que membre du CA ou en tant qu'intervenante pour le Pilates et le stretching, elle a mis ses compétences au service de la structure. La MJC lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles aventures !



Le CA



Zoom sur les cours de dessin

Les cours de dessin proposés au sein de la MJC ont pour objectif de faire découvrir à ses participants (enfants, ados ou adultes)

différentes techniques de dessin et de peinture : crayon, fusain, pastel, aquarelle, gouache, huile et acrylique. Encadrés par Hélène Courtuat, ils visent à ce que chacun – débutants ou initiés – puissent se les approprier et les utiliser. Attentive à toujours se renouveler pour toujours stimuler la créativité de ses élèves et leur permettre de suivre ses cours chaque année, la professeure de dessin change régulièrement de thèmes, puisant son inspiration dans son environnement.

L'imaginaire, les saisons, les fêtes et les grands rendez-vous de l'année, les paysages de ville, de campagne, de montagne, de mer, les portraits... sont autant de sujets sur lesquels elle les fait travailler. Les élèves qui participent à ses cours considèrent que les séances sont « bien structurées » et que les productions proposées sont « originales et bien pensées ». « Un vrai bonheur d'en profiter », assure, enthousiaste, Maïté Rol, l'une des participantes et référente de l'activité.

Pour permettre aux apprentis artistes de partager leurs œuvres, des expositions sont régulièrement organisées à la bibliothèque de Barraux. Toutes témoignent de la qualité de l'enseignement dispensé. N'hésitez pas à venir les voir !

ARTIFLETTE

Le festival « Les Journées Pétilantes » revient à Fort Barraux du 6 au 8 octobre 2023 !

Cette année encore, la compagnie Artiflette a la grande joie de vous proposer une nouvelle édition du festival familial d'arts vivants « **Les Journées Pétilantes** » du 6 au 8 octobre à Fort Barraux.

Une édition 2023 où le cirque sera à l'honneur, avec 5 spectacles de clown, acrobaties et équilibre !

Vous pourrez aussi venir profiter de spectacles jeune public : contes et marionnettes en papier, arts plastiques et accordéon... et tout public : théâtre et musique, concerts... Bref, il y en aura pour tous les âges !



Enfin de nombreuses animations sont prévues et vous pourrez par exemple vous initier à la gravure, à l'écriture épistolaire, au cyclisme sur des vélos-rigolos ou encore à l'art du Pop-Up.

Bar et restauration bio et locale sur place !

Petit plus de cette année, l'association Itinéraire bis, organisatrice du festival « Jazz à Barraux » s'est associée à nous pour l'organisation du concert de « Crimi » le vendredi 6 octobre à 20h30.

Si vous souhaitez vivre le festival de l'intérieur : vous pouvez encore rejoindre notre équipe de bénévoles !

Contactez-nous à cette adresse : communication@artiflette.com

Toutes les infos et détails de la programmation du Festival sont sur notre site internet : www.artiflette.com

LES PENELOPES

Le marché de Noël suivi par deux autres manifestations :

Le Pucier au Fort le 5 mars 2023 et l'expo-vente du 15 Avril 2023 à la Maison Bèque ont été les points forts de ces derniers mois.

Entre-temps, les ateliers mensuels ont permis de nous enrichir de nouvelles créations qui seront présentées lors de notre expo-vente du mois de novembre 2023 à La Gâche. Le dernier atelier avant les vacances d'été a eu lieu au mois de juin.

Nous nous retrouverons dès le mois de septembre à la Maison Bèque.

Inscriptions et contacts : assoc.lespenelopes@gmail.com

HARMONIE LES ENFANTS DE BAYARD



L'harmonie a fêté le printemps !

Comme de coutume, l'orchestre d'harmonie Les Enfants de Bayard de Pontcharra a donné rendez-vous aux mélomanes pour son traditionnel Concert de Printemps le Samedi 18 Mars à la salle Vauban au Fort Barraux. Pour l'occasion, l'harmonie l'écho du Merdaret de Theys était invitée et les deux harmonies ont proposé une soirée musicale aux programmes très éclectiques pour le plus grand bonheur du public venu nombreux.

Le concert de Gala du 17 Juin au Coléo a clôturé cette année musicale bien remplie.

LE CLUB TIMBROPHILE DU HAUT GRÉSIVAUDAN



Le Club Timbrophile du Haut Grésivaudan (CTHG) continue ses activités autour des timbres, des cartes postales et de la marcophilie (Etude des cachets postaux et des courriers).

Nous nous réunissons à 16h à Sainte Marie d'Alloix (salle des cérémonies de la mairie). Prochaines réunions : 1 Juillet, 7 octobre, 4 novembre et 9 décembre.

La traditionnelle bourse d'échanges aura lieu le dimanche 8 Octobre à la salle de la Gâche. Elle est ouverte au public. Venez nombreux partager avec nous vos connaissances et questions autour des timbres et des courriers.

N'hésitez pas à nous rendre visite lors de nos réunions mensuelles, pour tout renseignements : 06 43 78 11 02.